

12 **DEMANDE DE BREVET EUROPEEN**

21 Numéro de dépôt: 87115886.1

51 Int. Cl.4: **B26B 13/24**

22 Date de dépôt: 29.10.87

30 Priorité: 03.11.86 FR 8615374

43 Date de publication de la demande:
11.05.88 Bulletin 88/19

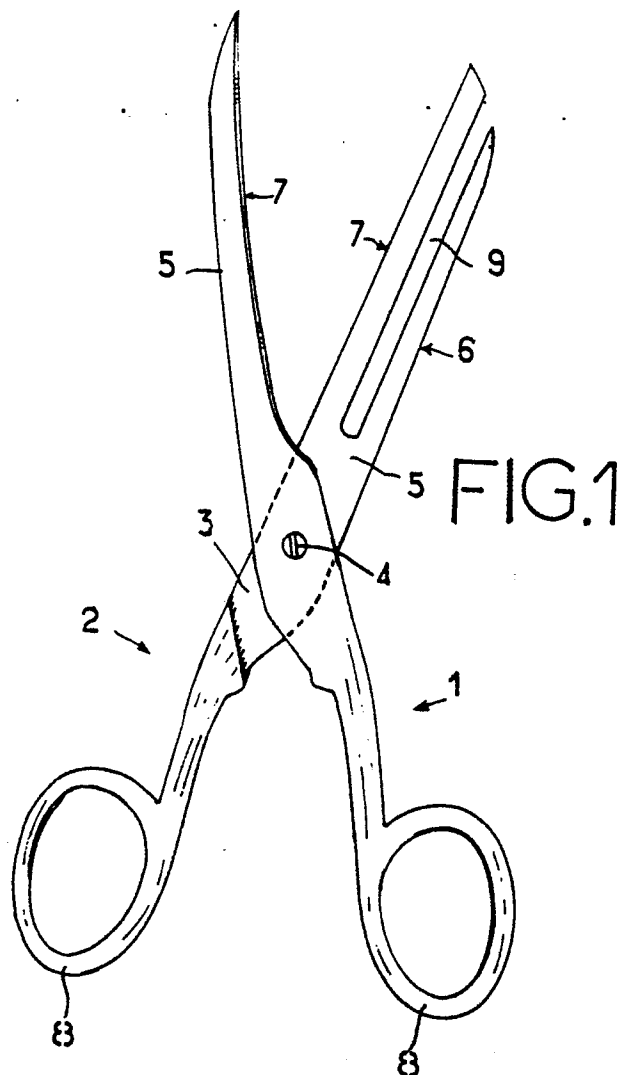
84 Etats contractants désignés:
AT BE CH DE ES GB GR IT LI LU NL SE

71 Demandeur: **Assous, Charles**
10, rue Gambetta
F-32000 Auch(FR)

72 Inventeur: **Assous, Charles**
10, rue Gambetta
F-32000 Auch(FR)

54 **Ciseaux pour coiffeur.**

57 La présente invention concerne une paire de ciseaux pour coiffeur, comportant deux branches (1) et (2) croisées en leur milieu au moyen d'un pivot (4), lequel pivot (4) délimite les parties anneaux (8) des parties (7) tranchantes, dont l'une des parties tranchantes peut être incurvée et l'autre comporte une large fente (9) sur toute la longueur ou porte une tige (15).



CISEAUX POUR COIFFEUR

La présente invention concerne les instruments pour couper les cheveux, et plus particulièrement les ciseaux pour coiffeur.

Actuellement, les ciseaux connus pour couper les cheveux sont constitués de deux branches étroites, ayant respectivement un bord intérieur tranchant.

On connaît également, des ciseaux pour couper les cheveux, dont une des deux lames comporte des dents semblables à un peigne permettant de couper qu'une certaine quantité de cheveux, mais non de limiter la coupe en profondeur.

La présente invention se rapporte à une paire de ciseaux qui permet de ne couper que la couche superficielle des cheveux, sans adresse particulière et en un minimum de temps, pour constituer par exemple des coiffures artistiques.

La paire de ciseaux, objet de la présente invention, est composée de deux branches croisées sensiblement à mi-longueur et pivotant l'une sur l'autre.

Les deux branches de la paire de ciseaux sont maintenues ensemble par tout moyen approprié.

D'un côté de l'axe de rotation se trouvent les tranchants et de l'autre côté les branches ont une forme propre à permettre d'appréhender la paire de ciseaux.

Une des principales caractéristiques de l'invention réside en ce que l'une des branches, côté tranchant, comporte une fente sur toute la longueur de la partie coupante. Cette fente a une largeur avantageuse, de manière à recevoir la couche inférieure de la chevelure.

En effet, lorsque le coiffeur désire couper uniquement la couche supérieure de la chevelure, il appliquera la partie fendue sur la tête, afin que la couche inférieure des cheveux se loge dans ladite fente. La manipulation des ciseaux ne coupera que les cheveux se trouvant entre le tranchant des deux lames.

Les branches peuvent être en métal, tels que : acier, aluminium ou alliage et la partie permettant de saisir l'instrument peut être faite également en métal ou en matière plastique, résine synthétique, etc...

Les dessins annexés aux présentes permettront de faire comprendre d'autres avantages de l'invention.

Les figures illustrent à titre d'exemple non limitatif, des modes de réalisation de ciseaux conformément à l'invention, à des échelles différentes.

La figure 1 représente, en vue de face, une paire de ciseaux en position ouverte.

La figure 2 représente une variante de conception, en vue de face, d'une paire de ciseaux en position ouverte.

La figure 3 représente une autre variante de conception conforme à l'invention, en vue de face, d'une paire de ciseaux en position ouverte.

Telle que représentée en figure 1, la paire de ciseaux comporte deux branches 1 et 2 assemblées, en leur point de croisement, par un entablement 3 et un pivot à vis 4, lesquelles branches 1 et 2 ont respectivement une partie 5 qui comporte un chant 7 tranchant et leur autre partie se termine par un anneau 8 permettant de saisir la paire de ciseaux, laquelle paire de ciseaux est principalement caractérisée en ce que la partie 5, de la branche 2, comporte une fente 9 sur sa longueur parallèlement au tranchant 7, alors que l'autre branche 1 a sa partie 5 caractérisée en ce que son chant 7 tranchant forme une ligne incurvée. Cette incurvation a pour but de réduire la largeur de la partie 5, de la branche 1, permettant de couper tous les cheveux placés entre les bords tranchants 7 sans atteindre les cheveux situés plus bas dans la fente 9.

Ainsi, pour couper uniquement les cheveux se trouvant en surface, c'est-à-dire pour limiter l'épaisseur de coupe, on fera glisser la partie 5 de la branche 2 contre la nuque, par son bord extérieur 6, de manière que la couche inférieure des cheveux glisse dans la fente 9 alors que les cheveux constituant la couche supérieure se logeront entre les deux bords tranchants et seront coupés lors de la manipulation des branches 1 et 2.

La figure 2 montre une variante de conception de la paire de ciseaux représentée en figure 1, en ce que les deux branches 1 et 2 comportent respectivement une partie 10 dotée d'une fente 11 parallèle au bord tranchant 12. Cette conception permet d'utiliser la paire de ciseaux indifféremment sur la branche 1 ou 2. Une incurvation est réalisée uniquement sur un des deux bords tranchants 7, pour ne couper essentiellement que les cheveux pris entre eux.

La figure 3 montre un mode de réalisation différent, conforme à l'invention, comportant une paire de ciseaux classique munie de deux branches 1 et 2, lesquelles possèdent respectivement une partie qui se termine par un anneau 8 pour manoeuvrer l'autre partie 13 qui comprend un bord intérieur tranchant 14.

Cette réalisation se différencie par le fait que les deux parties 13 ne possèdent pas de fente ni d'incurvation et se caractérisent en ce que une tige 15 est rapportée sur la partie 13 de la branche 1,

parallèlement au bord extérieur. Cette tige 15 se positionne sur la branche 1 par l'entremise d'une petite tige 16, laquelle est percée de trous 17 pour permettre un réglage de l'écartement entre ladite tige 15 et le bord de la partie 13.

La tige 16 est immobilisée avec une vis qui se place dans un trou effectué sur la branche 1 ; lequel trou est filleté intérieurement.

La tige 15 peut éventuellement se positionner sur la branche 1 à l'aide d'une pince ou autres moyens rapides existant dans le commerce.

Une autre variante de fixation (non représentée) réside en ce que la petite tige 16 possède un trou oblong pour permettre le passage du pivot à vis 4, lequel pivot à vis 4 se bloque dans le trou filleté des branches 1 et 2.

La paire de ciseaux, objet de l'invention, est plus particulièrement destinée pour les coiffeurs, mais peut trouver des applications dans la couture et pour le toilettage des animaux, etc...

Revendications

1_o) Paire de ciseaux pour coiffeur comportant deux branches croisées sensiblement en leur milieu et assemblées par un entablement au moyen d'un pivot (4) qui délimite les parties (5) tranchantes des parties anneaux (8), lesquels anneaux permettent de saisir l'instrument, caractérisée en ce que un bord tranchant (7) d'une branche (1) forme une ligne incurvée et une autre branche (2) est constituée d'une large fente (9) longitudinale et parallèle au bord tranchant (7), laquelle fente (9) recueille la couche inférieure de la chevelure qui ne doit pas être coupée, en ce que ladite fente longitudinale et parallèle à un bord tranchant peut être réalisée avec une tige (15) rapportée par une extrémité, par tout moyen approprié, sur une des deux branches.

2_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que la partie (5) de la branche (1) a une largeur inférieure à la partie tranchante (7) de la branche (2) de manière à ne pas atteindre la fente (9).

3_o) Instrument selon les revendications 1 et 2 caractérisé en ce que l'incurvation du bord tranchant (7) est prononcée sur toute la longueur de la partie (5) de la branche (1).

4_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que la large fente (9) est constituée sur toute la longueur de la branche 2.

5_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que la tige (15) est positionnée sur le bord extérieur d'une des deux branches, parallèlement à la partie tranchante.

6_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que la tige (15) porte à une extrémité une petite tige (16) percée de trous (17).

7_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que la petite tige (16) se fixe, au moyen d'une vis, dans un trou fait dans la partie (13).

8_o) Instrument selon la revendication 1, caractérisé en ce que selon une variante de réalisation une fente longitudinale est réalisée sur chaque partie tranchante.

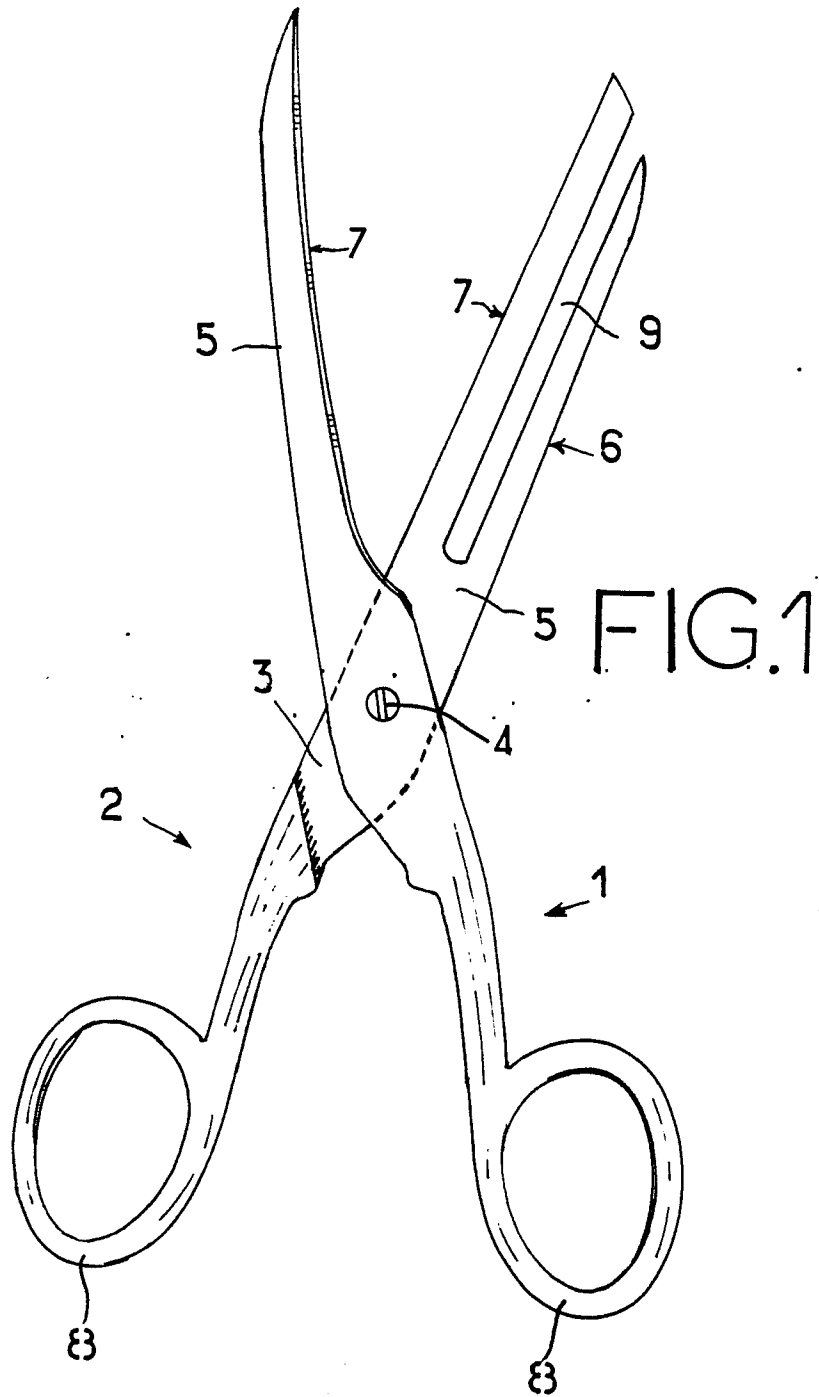


FIG.2

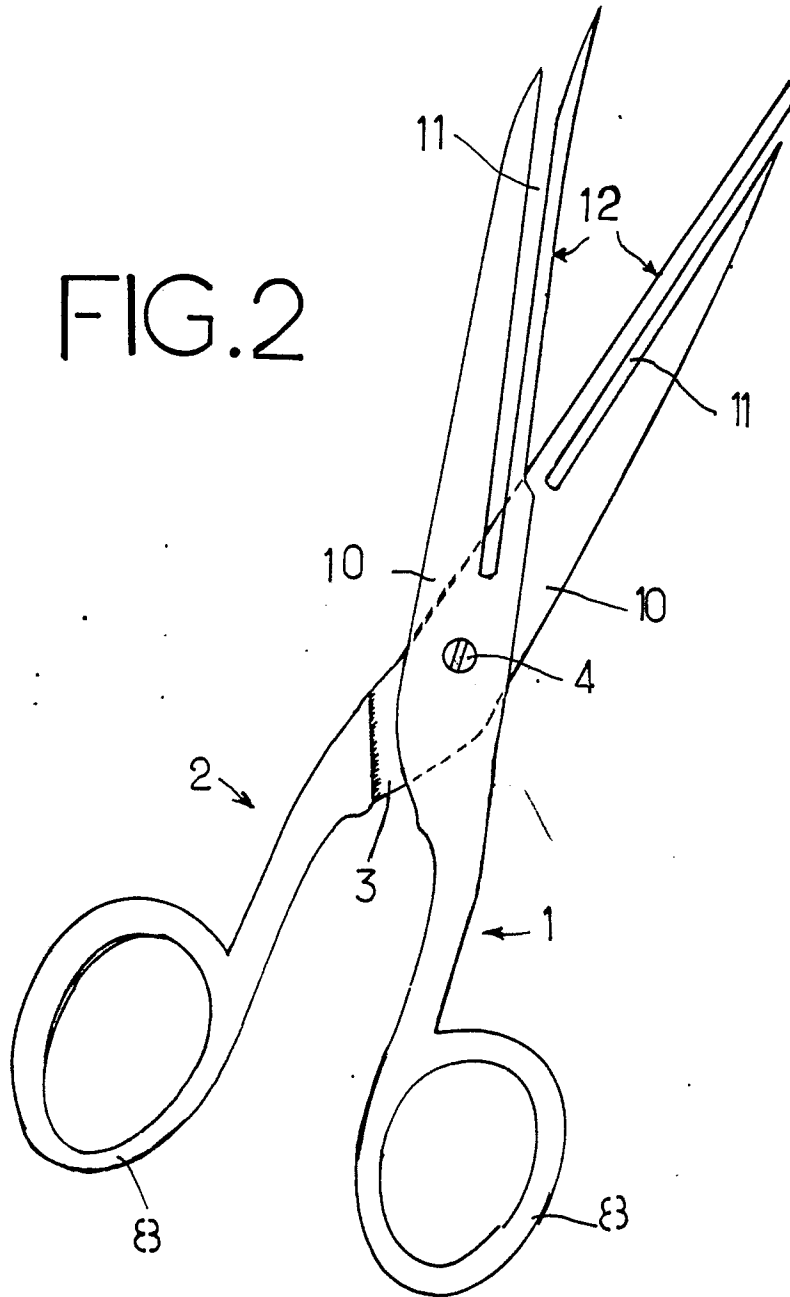
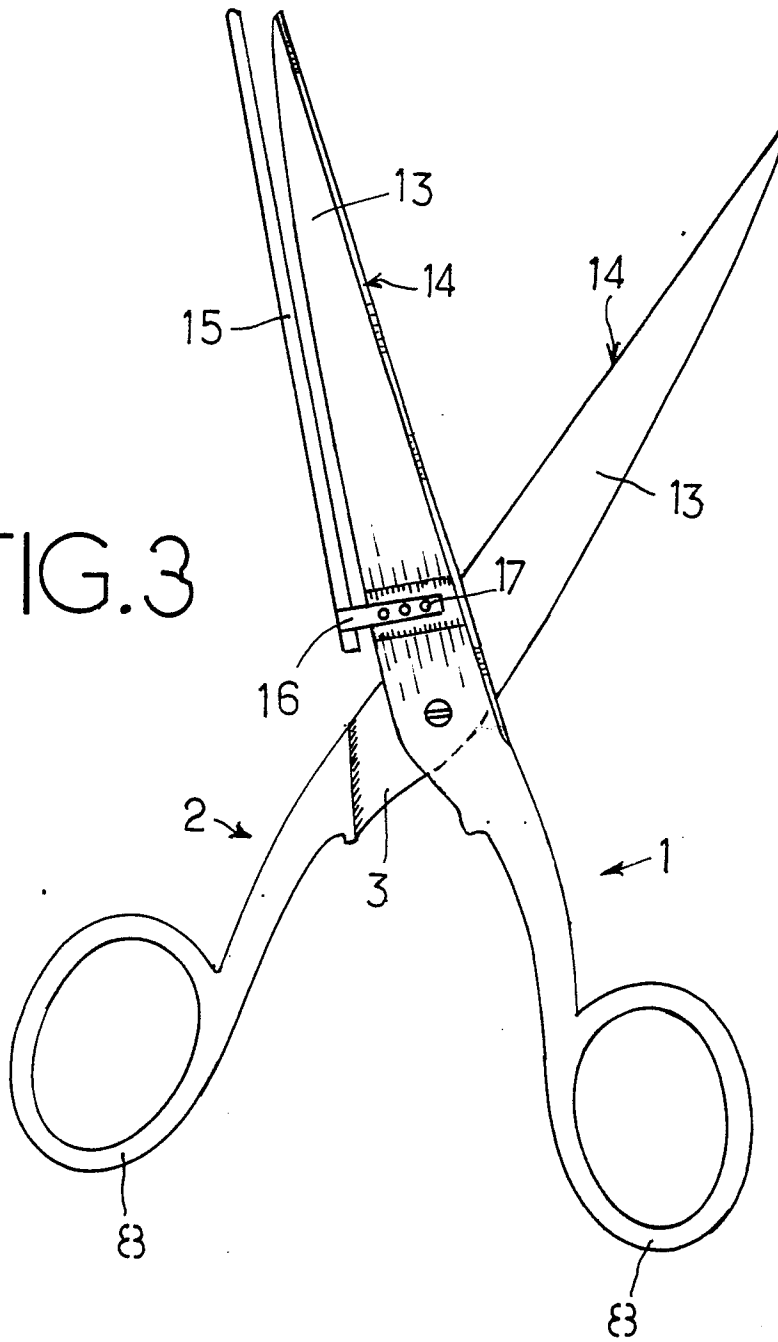


FIG.3





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
A	DE-A-3 314 256 (MARUYAMA) * Page 7, ligne 23 - page 8, ligne 19; figures 1,2 * ---	1,2	B 26 B 13/24
A	FR-A-1 417 389 (CERCONI) * Page 5, paragraphe 3; figure 5 * ---	1,3	
A	GB-A- 612 959 (HARRISON) * Page 3, lignes 105-130, figures 1,2 * ---	1,4	
A	US-A-1 726 390 (ERHARD) * Page 1; figures 1-3 * ---	1,4	
A	US-A-2 272 753 (STEINHARDT) -----		
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
			B 26 B
Lieu de la recherche		Date d'achèvement de la recherche	Examineur
LA HAYE		22-01-1988	WOHLRAPP R.G.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	